

janvier  
février  
2012



**Demanneville T.P.**  
**02 32 37 22 05**

- ✓ Terrassement
- ✓ Pose réseaux divers
- ✓ Assainissement
- ✓ Location mini pelle
- ✓ Location benne
- ✓ Démolition
- ✓ Enrobé
- ✓ Fonçage



Association

TERroir et NAture en Yvelines-ATENA 78

Mairie de Houdan - 78550-Houdan

# Un BATRACODUC à Condé-sur-Vesgre

Suivi photographique du chantier

*Dominique Robert*

[atena.yvelines@orange.fr](mailto:atena.yvelines@orange.fr)



Un partenariat exemplaire : associations - collectivités territoriales



Conseil régional

 **île de France**



# 1er temps : aménagement des fossés et pose de la glissière de sécurité

Des deux côtés de la route, le fossé d'écoulement des eaux de ruissellement, en direction du point bas de la chaussée, a été re-profilé à la mini pelle.



Une entreprise spécialisée a positionné de chaque côté de la route **la glissière de sécurité**, un matériel routier parfaitement intégré au paysage environnant et déjà largement utilisé sur la voirie de la Communauté de Communes du Pays Houdanais.

La largeur de circulation est maintenue à l'identique, soit un minimum de 5,50m entre les barrières.

**Le tablier métallique, prévu pour la protection des motards, va servir aussi à barrer la route aux Batraciens et à les canaliser vers l'entrée des tunnels passant sous la route.**



## 2ème temps : mise en place des acodrains, tunnels spécialisés passant sous la route

Le « *batracoduc* », le tunnel permettant la circulation des Batraciens sous la route, est constitué de blocs de béton polyester de 1m de long, assemblés les uns aux autres. Il est spécialement conçu pour le passage des amphibiens, avec en particulier **un fond plat** et non abrasif. La partie supérieure affleure à la surface de la chaussée. Elle est ajourée pour récupérer les eaux de ruissellement et permet également la circulation de l'air et la lumière.



Pose du dernier bloc du tunnel à l'une des extrémités du barrage.



De chaque côté du tunnel, un élément de raccordement évasé facilite l'entrée/sortie de la faune



La conduite sous la route relie les fossés situés derrière les glissières



## 3ème temps : aménagement des entrées privatives, par la création d'un "passage canadien"

Le dispositif permettant aux Batraciens de franchir la route en toute sécurité aurait pu s'en tenir aux aménagements présentés ci-dessus, si ce n'est la présence d'une « brèche » : une grande entrée privative donnant accès à un étang de pêche de loisirs d'un côté, et à un pré pâturé par des chevaux de l'autre.

Il a donc fallu inventer une solution permettant aux véhicules de passer, tout en empêchant les Batraciens d'accéder à la route. Nous nous sommes inspirés pour cela des systèmes utilisés en montagne (notamment) pour contenir le bétail dans des enclos traversés par des chemins : les engins motorisés circulent sur des rouleaux métalliques, tandis que les animaux refusent d'y poser les sabots. C'est ce que l'on désigne sous le nom de « passage canadien », système que l'on a transposé et adapté pour empêcher les Amphibiens de passer à travers cette brèche.

L'idée étant que ceux-ci tombent dans les espaces entre les tubes (à défaut d'avoir peur de s'engager) et se retrouvent alors en dessous, dans un caniveau connecté au fossé général.

Cette « grille », composée de gros tubes soudés, a été fabriquée spécialement pour la circonstance. Compte tenu de la longueur importante de l'entrée, il a fallu trois grilles de ce type.



Un fossé de 10m de long par 2m de large a été creusé à la mini pelle face à la grande entrée, puis bétonné et aménagé en caniveau pour y recevoir les grilles.



### Le travail de maçonnerie préalable...



### ... suivi de la pose des grilles : une première, puis la suivante...



### ... et vue générale de l'ouvrage terminé donnant accès au pré et à l'étang



Après 2 années de « sauvetage manuel » des Batraciens, nous pouvons être satisfaits de la réalisation de cet ouvrage pérenne, grâce à la ténacité des associations et la fiabilité des partenaires institutionnels, le Conseil Régional IdeF et la CC du pays houdanais.



Un aménagement durable au bénéfice de la biodiversité dans les Yvelines